

Ville de Ribeauvillé
2 Place de l'Hôtel de Ville
BP 50037
68152 Ribeauvillé Cédex

Ribeauvillé, le 4 septembre 2025

Objet : Avis sur le projet de modification n°9 du PLU de Ribeauvillé
Affaire suivie par : Anne Urbain – 0389732721 – anne.urbain@paysderibeauville.fr

Monsieur le Maire,

Par courrier du 30 juin dernier, vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de projet de modification n°9 du PLU de Ribeauvillé.

Par délibération du 16 septembre 2020, le comité syndical du syndicat mixte Montagne Vignoble et Ried a donné délégation au Bureau syndical pour formuler l'avis du syndicat sur les procédures des communes.

Les élus du Bureau ont examiné le dossier le 3 septembre 2025.

Au regard de la compatibilité avec le Schéma de cohérence territoriale en vigueur approuvé le 6 mars 2019, les élus du bureau ont décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable assorti de deux observations :

- **Observation relative à l'objectif de densité**

L'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) mentionne que le secteur devra justifier d'une production minimale de 30 logements par hectare, et qu'il ne pourra pas accueillir plus de 60 logements.

Par soucis de clarté, l'OAP aurait pu préciser le nombre de logements minimum à produire permettant de respecter l'objectif de 30 logements par hectare (P25 du DOO), soit 40 logements minimum.

- **Observation relative à la trame verte et bleue**

Le projet de modification n°9 mentionne la trame verte et bleue du SRCE (schéma régional de cohérence écologique). Aucune incohérence n'a été relevée dans le projet de modification n°9 concernant la trame verte et bleue. Toutefois, le dossier pourrait être complété des éléments suivants :

- Trame verte et bleue du SCoT (cf. carte n° 3 du DOO), avec laquelle le PLU doit être compatible
- Etude de déclinaison de la trame verte et bleue réalisée dans le cadre de la révision du SCoT, réalisée à l'échelle des communes pour faciliter son intégration dans les PLU.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Gabriel SIEGRIST

